Accusé de réception en préfecture
084-218400075-20250626-lmc1X060001e686-DE
Date de télétransmission : 02/07/2025
Date de réception préfecture : 02/07/2025

DCM_2025_03_26

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE

Mairie d'AVIGNON

DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES ET DES ASSEMBLEES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance publique du : 26 JUIN 2025

ETAIENT PRESENT(E)S :

Mme Cécile HELLE, M. Claude NAHOUM, Mme Catherine GAY, M. Paul-Roger GONTARD, M. Fabrice TOCABENS, Mme Zinèbe HADDAOUI, M. David FOURNIER, Mme Laurence LEFEVRE, M. Claude TUMMINO, M. Sébastien GIORGIS, Mme Isabelle LABROT, M. Julien DE BENITO, Mme Amy MAZARI ALLEL, M. Jean-Marc BLUY, Mme Nathalie GAILLARDET, M. Eric DESHAYES, Mme Isabelle PORTEFAIX, M. Kader BELHADJ, Mme Martine CLAVEL, M. Marc SIMELIERE, Mme Anne GAGNIARD, M. Joël PEYRE, Mme Lilou QUENNESSON, Mme Joanne TEXTORIS, Mme Marie-Anne BERTRAND, M. Arnaud PETITBOULANGER, Mme Sylvie MAZZITELLI, M. Bernard HOKMAYAN, Mme Françoise LICHIERE, M. Christian ROCCI, Mme Anne-Sophie RIGAULT, Mme Ghislaine PERSIA, M. Paul RUAT, M. Arnaud RENOUARD, Mme Murielle MAGDELEINE, Mme Carole MONTAGNAC, M. Jean-Pierre CERVANTES, Mme Annie ROSENBLATT, M. Mouloud REZOUALI, Mme Christine LAGRANGE, M. Michel BISSIERE, Mme Florence ROCHELEMAGNE

ETAIENT REPRESENTE(E)S :

Mme Laure MINSSEN par M. Paul-Roger GONTARD
Mme Frédérique CORCORAL par Mme Cécile HELLE
Mme Anne-Catherine LEPAGE par M. Julien DE BENITO
M. Cyril BEYNET par M. David FOURNIER
M. Bernard AUTHEMAN par M. Claude NAHOUM
Mme Kamila BOUHASSANE par Mme Lilou QUENNESSON
M. Thierry VALLEJOS par Mme Joanne TEXTORIS
Mme Annick WALDER par M. Christian ROCCI
M. Stéphane PRZYBYSZEWSKI par Mme Anne-Sophie RIGAULT
Mme Martine BAREL par Mme Ghislaine PERSIA

ETAIENT ABSENT(E)S :

Mme Laurence ABEL RODET

AR préfecture :
Date de télétransmission :
Date de réception en préfecture :

Accusé de réception en préfecture
084-218400075-20250626-lmc1X060001e686-DE
Date de télétransmission : 02/07/2025
Date de réception préfecture : 02/07/2025

AVIGNON
Ville d'exception

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JUIN 2025

26

ACTION CULTURELLE : Convention de partenariat et de recherche avec Avignon Université dans le cadre d'Avignon, Terre de Culture 2025.

M. NAHOUM

Mes chères Collègues, mes chers Collègues,

Le programme Avignon Terre de Culture 2025 repose sur différents dispositifs, projets, et événements visant à célébrer les 25 ans d'Avignon Capitale Européenne de la Culture et à réactiver cette année culturelle exceptionnelle, sous l'égide de la thématique Curiosité(s).

L'Université d'Avignon, et tout particulièrement le Master Culture et Communication souhaite participer à cet événement en y apportant leur contribution.
C'est pourquoi, après réflexion entre les parties, il est proposé de réaliser un bilan pertinent d'un certain nombre de ces nouveaux dispositifs (expositions gratuites, Explorateurs de la culture, projets participatifs, Maisons Folies) et de mesurer leurs effets en termes de démocratisation culturelle, d'élargissement des publics et de diversité culturelle.

Ainsi, une convention de partenariat et de recherche est donc proposée entre la Ville et Avignon Université, afin de définir les modalités de collaboration entre les parties dans le cadre de ces études. Le coût des recherches sera partagé entre la Ville et Avignon Université.

Il vous appartient d'approuver la signature de cette convention.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 2121-29,
Vu le projet de convention de partenariat et de recherche.

Considérant l'avis favorable de la ou des :

Commission Ville éducative, culturelle, solidaire, sportive et fraternelle
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

AR préfecture :
Date de télétransmission :
Date de réception en préfecture :

Accusé de réception en préfecture
084-218400075-20250626-lmc1X060001e686-DE
Date de télétransmission : 02/07/2025
Date de réception préfecture : 02/07/2025

- APPROUVE la convention de partenariat et de recherche liant la Ville d'Avignon et Avignon Université ;
- **IMPUTE** la dépense au chapitre 011 du budget principal de la Ville ;
- AUTORISE l'élu(e) délégué(e) à signer toutes pièces à intervenir.

ADOPTE

Mme Cécile HELLE, Mme Anne GAGNIARD, M. Michel BISSIERE ne prennent pas part au vote.

Le Maire
Mme Cécile HELLE

SERVICE DES ASSEMBLÉES - MAIRIE D'AVIGNON (Vse)

Le Secrétaire de Séance
Mme Marie-Anne BERTRAND

PARVENU A LA PREFECTURE LE 02/07/2025
ACTE PUBLIE LE 03/07/2025